

REPUBLICQUE DU DAHOMEY
-:-:-:-:-
MINISTERE DU COMMERCE
DE L'ECONOMIE ET DU
TOURISME
-:-:-:-:-

/() E C R E T N°61-69/ RB/MCET/CAB
Nommant un ~~Sous-Directeur des Echanges~~
à la Direction des services Economiques

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution d la République du Dahomey ;
- VU la loi 59-16 relative au mode de nomination aux emplois supérieurs de l'Etat ;
- VU le Décret n°381/PCM du 29 Décembre 1960 portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret 181/PCM/MEP du 26 Juillet 1960 réorganisant le Ministère de l'Economie et du Plan ;
- VU le Décret 261/PCM/MEP du 27 Septembre 1960 mettant Monsieur SANI-AGATA RAOUF à la disposition du Ministre de l'Economie et du Plan ;
- SUR la proposition du Ministre du Commerce, de l'Economie et du Tourisme ;
- Le Conseil des Ministres entendu.

/() E C R E T E ;

ARTICLE 1er.— Monsieur SANI-AGATA RAOUF, en service au Ministère du Commerce, de l'Economie et du Tourisme, est nommé Sous-Directeur des Echanges à la Direction des Services Economiques à COTONOU.

ARTICLE 2.—Le présent Décret aura effet pour compter de la date de la prise du service de l'intéressé, et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

PORTO-NOVO, le 13 MARS 1961

Par LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Le Ministre du Commerce, de
l'Economie et du Tourisme.

P. DARBOUX

H. MAGA

AMPLIATIONS :

JORD	1	SF.	1
CE.	1	Tous.M.	11
TRESOR	1	PR	15
CD.	1	SE.	2
ME.	3	INT.	1
CF.	1	ARCHIVES	3